

Le quartier semi liberté ouvert à tous ?

CP La Talaudière

Le 09 mai 2023

En début d'après-midi un détenu du quartier semi-liberté est rentré visiblement alcoolisé l'était-il? L'éthylotest nous l'a confirmé. Possède-t-il des stupéfiants ? il nous a remis 9 grammes de résine de cannabis pendant sa fouille. Le détenu s'est même permis de dégrader la salle d'attente en provoquant une fuite d'eau.

Mais qui met-on au QSL?

Révocation s'en suit, retour à la case départ, au quartier arrivant, s'est-il calmé? Bien sûr, que non !!!! Tapage dès l'arrivée en cellule! Il a même lancé un réfrigérateur en direction de l'officier et des agents. Il s'est même permis de foncer tête baissée poing en l'air sur eux.

Prochaine étape? La mise en prévention

Il n'a pas voulu en rester là... Refus de fouille à corps, inertie physique il s'est même permis de s'accrocher au bras du surveillant quartier disciplinaire refusant de le lâcher.

L'UFAP-Unsa justice de Saint-Étienne, félicite une nouvelle fois les agents présents pour leur professionnalisme et les soutiennent dans ces moments difficiles.

L'UFAP-Unsa justice de Saint-Étienne, demande une sanction exemplaire pour cet individu ne respectant aucune règle.

Pour l'UFAP-Unsa Justice St-Etienne,

PERROT Stéphane, BOURGEON Steven